

Déclaration du Gabon
(E.P.U du Tchad, Genève le 29 octobre 2013)

Monsieur le Président, 

Le Gabon voudrait pour commencer souhaiter la cordiale bienvenue à la délégation du Tchad et la féliciter pour la qualité de son rapport au titre du 2^{ème} cycle de l'EPU.

Le Gabon salue les efforts déployés par le Tchad en vue de mettre en œuvre les recommandations acceptées à l'issue de son premier passage à l'E.P.U en 2009.

Le Gabon se félicite de la mise en place par le Tchad des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme, plus particulièrement la révision de la loi portant création de la Commission nationale des droits de l'homme en vue de la rendre conforme aux principes de Paris.

Le Gabon encourage le Tchad à poursuivre les réformes engagées visant la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, les droits de la femme et les droits des enfants.

Pour terminer, le Gabon invite la communauté internationale à apporter son soutien au Tchad dans ses efforts de mise en œuvre des recommandations de l'EPU.

Je vous remercie.

AMASSA DON
ou Mlle Jessica N'BAZOGHE